

Formation continue : allaitement et reprise du travail

De nombreuses femmes envisagent de poursuivre l'allaitement lors de la reprise de leur activité professionnelle mais beaucoup ne reçoivent peut-être pas les informations nécessaires, autour de l'organisation et de la réalisation de ce projet. Cette formation vous permettra d'acquérir des outils et de nouvelles connaissances pour accompagner les familles, les collectivités et les entreprises lorsque l'allaitement se poursuit avec la reprise du travail. Que ce soit dans l'organisation au travail (choix du matériel, fréquence et durée des tirages, conservation du lait, gestion des contraintes professionnelles), dans l'organisation à la maison (création ou non d'un stock, tirages complémentaires, nettoyage du matériel) ou dans l'organisation autour du mode d'accueil de l'enfant (quantité, fréquence, contenant).

Profils des apprenants

- Professionnel·le·s de santé : Médecin, Infirmier·e, Sage-femme, Auxiliaire de puériculture, Pharmacien·ne, etc
- Spécialistes de l'allaitement: Consultant·e en lactation IBCLC, Conseiller·e en allaitement, etc.
- Accompagnant·e Périnatal·e CeFAP®
- Spécialiste en périnatalité du CeFAP®
- Membre d'association d'accompagnement à l'allaitement
- Tout autre profil

Prérequis

- Avoir visionné le module offert "B.a-ba de l'allaitement maternel"
- Toutes les personnes intéressées par l'allaitement maternel peuvent s'inscrire

Durée: 3.50 heures

Objectifs pédagogiques

- Acquérir de nouveaux outils et de nouvelles connaissances afin d'accompagner les familles dans leur projet d'allaitement lors de la reprise du travail
- Connaître les modalités législatives autour de l'allaitement dans le monde du travail
- Transmettre les informations reçues tant sur les modalités pratiques que sur l'importance sociétale de protéger l'allaitement à l'issue du congé maternité
- Pouvoir s'adapter aux situations singulières et personnelles autour de la reprise du travail, en proposant aux mères des méthodes d'organisation facilement réalisables

Contenu de la formation

Organisation de la formation

Équipe pédagogique

Cécile Sérillon est Consultante en lactation IBCLC et titulaire du DUAM (Diplôme Universitaire d'Allaitement Maternel). Elle a travaillé pendant 8 ans dans un service de maternité de niveau 1 en tant qu'auxiliaire de puériculture DE. Depuis 2020, elle est installée en libéral et propose des consultations d'allaitement prénatales et postnatales, ainsi que des ateliers collectifs sur la région Bordelaise. Elle est également formatrice sur les thématiques de l'allaitement maternel et de l'accueil du bébé allaité auprès des futures auxiliaires de puériculture et des professionnels de la petite enfance.

Equipe pédagogique support : Chargées de formation et Responsable pédagogique du CeFAP

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation ou via une plateforme digitale dédiée (extranet du CeFAP)
- Exposés théoriques
- Etude de cas concrets
- Matériel de puériculture et pédagogique

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

Numéro SIREN: 499 272 490

Numéro de déclaration d'activité: 73 33 090 54 33

Certificat Qualiopi FR062707-1

CeFAP

1 rue de Blahérait

33320 Eysines

Email: contact@cefap-france.fr

Tel: 05 47 50 12 82

www.cefap-france.fr



- Questionnaire de préformation
- Feuille d'émargement
- Attestation de suivi de l'action de formation
- QCM d'évaluation en fin de formation

Informations pratiques

Le CeFAP vous accueille au 1 rue de Blahérait 33320 Eysines.

Accès :

Nos bureaux sont proches de l'aéroport (10 minutes en voiture) et accessibles en transports en commun :

- Rocade sortie 7 ou 8
- Tram D, arrêt « Picot »
- Lignes de bus : 2, 38, 79 - arrêt « 19 mars 1962 »

Accessibilité :

Accessibilité Toute situation spécifique (handicap notamment) doit nous être indiquée dans les meilleurs délais pour étudier l'adaptation de la formation. Des mesures d'ajustement sont envisageables pour sécuriser le parcours de formation de chacun, avec l'intervention de notre référent handicap le cas échéant, sous réserve d'en avoir informé préalablement le CeFAP; Aucun ajustement ne pourra être réalisé à défaut d'information en amont, dans un délai raisonnable permettant la mise en place de mesures appropriées.

Numéro SIREN: 499 272 490

Numéro de déclaration d'activité: 73 33 090 54 33

Certificat Qualiopi FR062707-1